

Courbevoie, le 04 mai 2024

**A l'attention des parents d'élèves de CM2 des écoles élémentaires de Courbevoie
(secteur d'affectation du collège Georges Pompidou)**

Mesdames, Messieurs, chers parents,

A la rentrée scolaire 2024, une classe bilangue Anglais et Allemand, est proposé sur le niveau 6^{ème} au collège Georges Pompidou.

L'horaire hebdomadaire des élèves appartenant à la classe bilangue est conforme à l'horaire officiel de référence du niveau 6^{ème}. En 6^{ème}, l'élève aura 6 heures de Langues Vivantes (Anglais et Allemand) au total.

A partir de la 5^{ème}, les élèves issus de la classe bilangue de 6^{ème} recevront un enseignement linguistique de 2.5 heures en Allemand et de 3 heures en Anglais.

L'accès à cette classe bilangue est prioritairement réservé aux élèves ayant la capacité de débiter une deuxième langue vivante dès la sixième.

Les familles souhaitant que leur enfant intègre cette classe bilangue à la rentrée scolaire de septembre 2024 peuvent télécharger la fiche de candidature sur le site du collège à l'adresse suivante :
<http://www.clg-pompidou-courbevoie.ac-versailles.fr> (ou le retirer auprès de l'établissement) :

- 1) Compléter le document intitulé : **Candidature à l'admission en classe bilangue Anglais et Allemand, en sixième et y joindre les motivations des parents et de l'élève.**
- 2) **Remettre ce document au professeur de la classe de CM2 de leur enfant le vendredi 17 mai 2024, au plus tard.**

Dans un second temps, il sera demandé au conseil des professeurs de CM2 de l'école d'origine de votre enfant de porter un avis sur son admission en classe bilangue sur la partie inférieure du même document.

L'avis du conseil des professeurs de CM2 n'est pas porté à la connaissance des familles.

Dans le courant du mois de juin 2024, une commission présidée par la Principale du collège Georges Pompidou ou son représentant, composée de professeurs du collège Georges Pompidou examine les demandes d'admission en classe bilangue et arrête la liste des élèves admis en tenant compte des critères suivants :

- L'avis du conseil des professeurs de CM2 (très favorable, favorable ou réservé).
- Les compétences de l'élève dans toutes les disciplines.
- La capacité de l'élève à fournir un travail scolaire plus volumineux : l'apprentissage d'une nouvelle langue vivante.
- La capacité contrainte de la classe bilangue soit 30 places.

Chaque famille ayant déposé une demande d'admission pour son enfant sera destinataire par voie postale d'un avis d'admission ou d'un avis de refus d'admission dans cette classe à partir du 13 juillet 2024.

La Principale

**CANDIDATURE A L'ADMISSION EN CLASSE BILANGUE
ANGLAIS et ALLEMAND, EN SIXIEME
Rentrée scolaire 2024**

Je, soussigné(e)..... représentant(e)

légal (e) de l'enfant

actuellement scolarisé en CM2 au sein du groupe scolaire :

sollicite l'admission de mon enfant en classe bilangue pour la rentrée scolaire 2024 et je vous prie de trouver ci-joint la fiche de motivation complétée.

A....., le.....

Signature du responsable légal de l'élève

PS : Enseignement linguistique suivi à l'école élémentaire : Anglais.
 Allemand.

**Avis du Conseil des maîtres du cycle 3 sur l'admission dans le dispositif bilangue,
Anglais et Allemand :**

Avis très favorable

Avis favorable

Avis réservé

Commentaires :

.....
.....
.....
.....

Cachet du groupe scolaire

A....., le.....

Signature du professeur de CM2.

Motivation de la demande rédigée par les parents :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Motivation de la demande rédigée par l'élève :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....